



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2024

MAISONS-ALFORT

Tous mobilisés pour une ville durable !



2



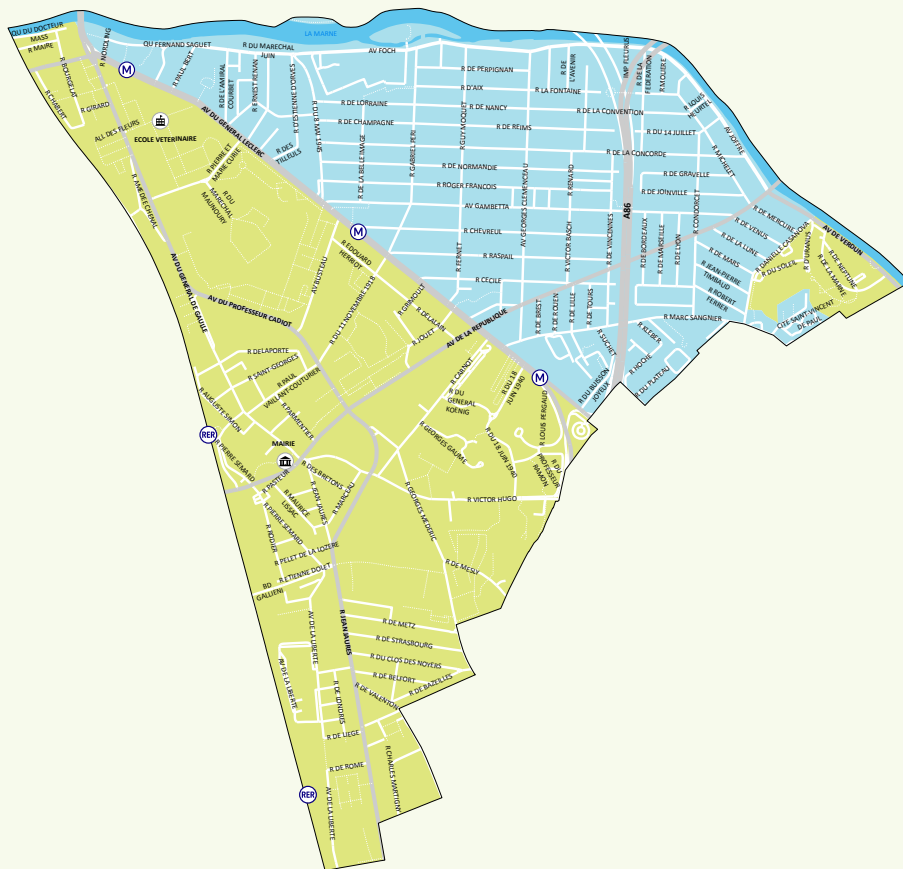
Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.

Lundi matin
Mercredi matin
Vendredi matin

Mardi matin
Jeudi matin
Samedi matin

Collecte des emballages



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à tous les **emballages** et à tous les **papers** !

Les bacs doivent être sortis **après 17h**, la veille de la collecte.



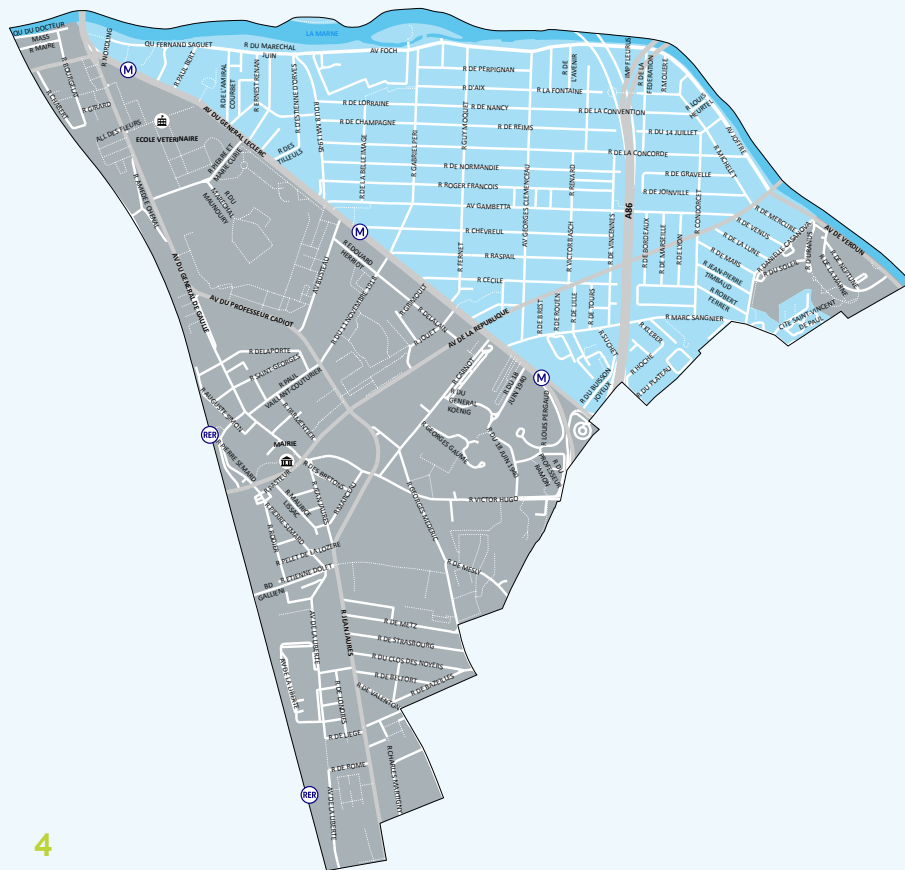
Mercredi matin

Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre



BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Les bacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.



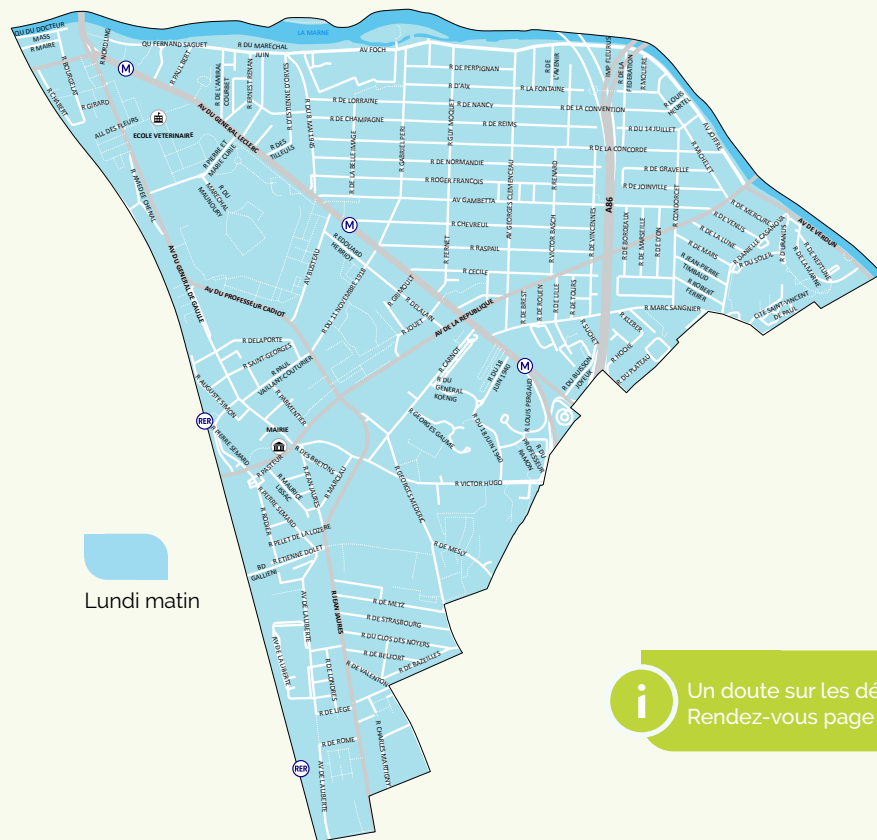
Mercredi matin

Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ? Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des végétaux



Lundi matin

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **tous les lundis** entre le **26 février** et le **23 décembre 2024** pour les pavillons uniquement (maximum de 10 sacs).

Les sacs doivent être sortis **après 17h, la veille** de la collecte.

Une distribution de **sacs en kraft** est organisée chaque année avant le printemps. Des sacs sont également distribués en porte-à-porte sur simple demande auprès du service environnement au **01 48 71 59 13** ou à **environnement@pemb.fr**.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac en kraft ? Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

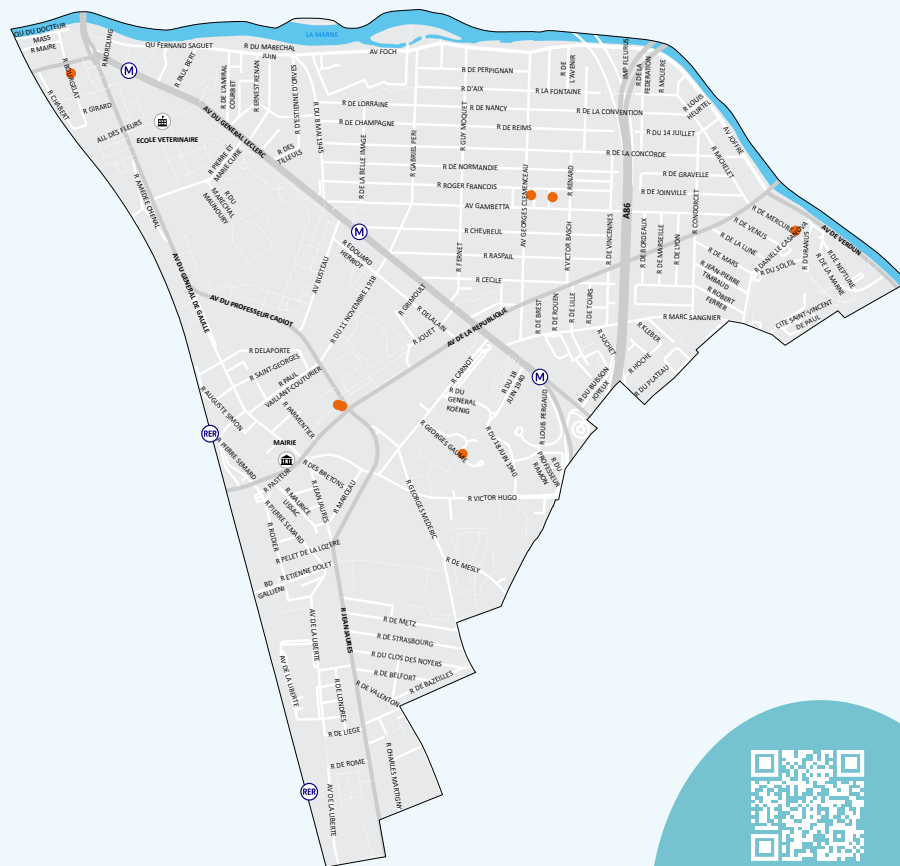
Vos biodéchets peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire déployés sur la ville.

Il vous est possible d'effectuer une demande de bioseau auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.

Déchets alimentaires



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?
Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Pour utiliser les Points d'Apport Volontaires, inscrivez-vous en me scannant !

Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



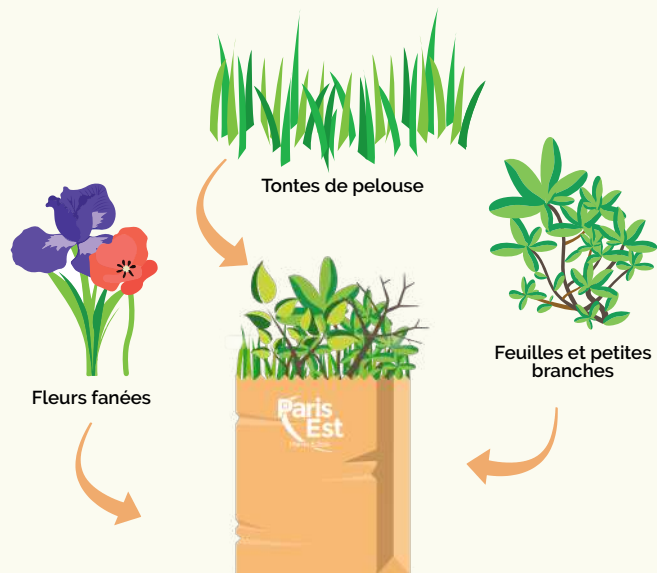
Pas de vêtements



Un doute ?
Scannez-moi

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

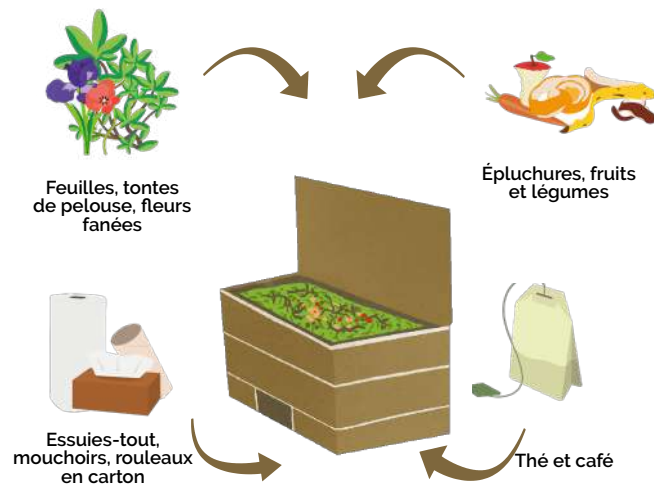
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des **branches de 2 cm de diamètre au plus**.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

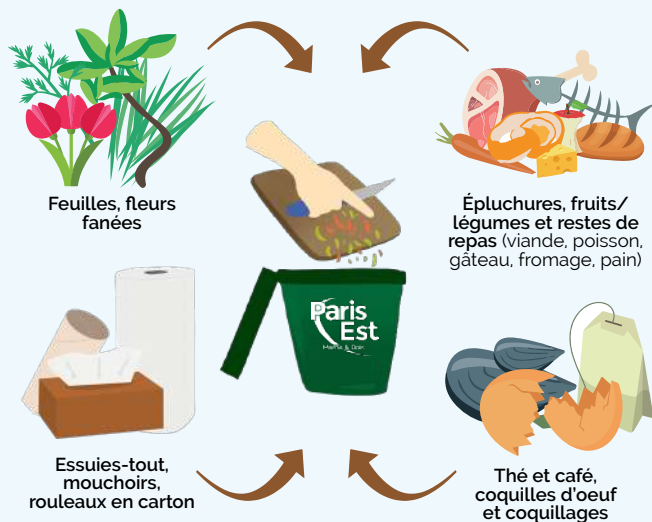
Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à compost@pemb.fr



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires à tout moment dans les PAV, grâce à un bioseau. Ce dernier est disponible auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement** réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Défi Familles zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Contact : zerodechet@pemb.fr



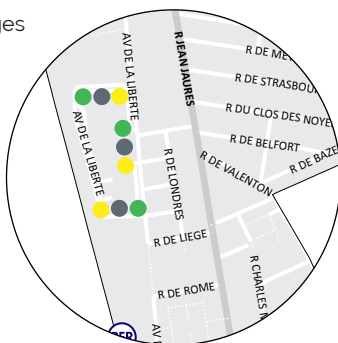
Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



BAV, Déchets toxiques et Huiles de moteur

Bornes d'Apport Volontaire

- Ordures Ménagères
- Emballages
- Verre

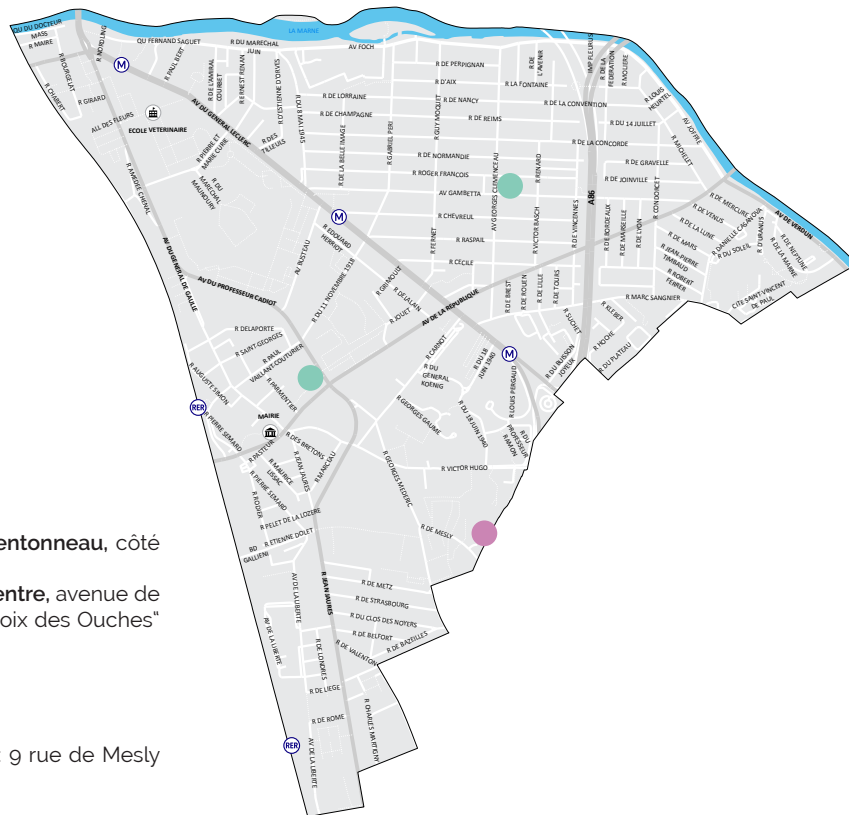


Déchets toxiques

- Le **1^{er} samedi** de chaque mois au marché de Charentonneau, côté rue Roger François de **8h à 12h**.
- Le **3^{ème} dimanche** de chaque mois au marché du Centre, avenue de la République le long du centre socioculturel "La Croix des Ouches" de **8h à 12h**.

Huiles de moteur

Elles sont recueillies à l'entrée du **Garage Municipal** : 9 rue de Mesly (tous les jours et les week-end).



Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

1. Les réparer

Il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.

2. Les réemployer

Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

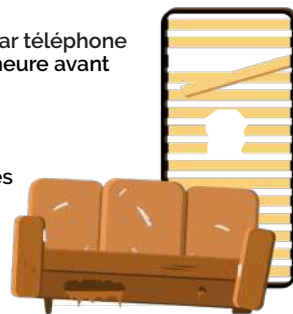
L'enlèvement de vos encombrants se fait via ClicRDV sur <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre intercollecteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **1 heure avant la collecte**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles et de déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...). Mais pensez au « 1 pour 0 » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- déchets toxiques (vous pouvez aussi les déposer au *Camion Planète* présent sur les marchés les 1er samedi et 3ème dimanche du mois, voir p.11)



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

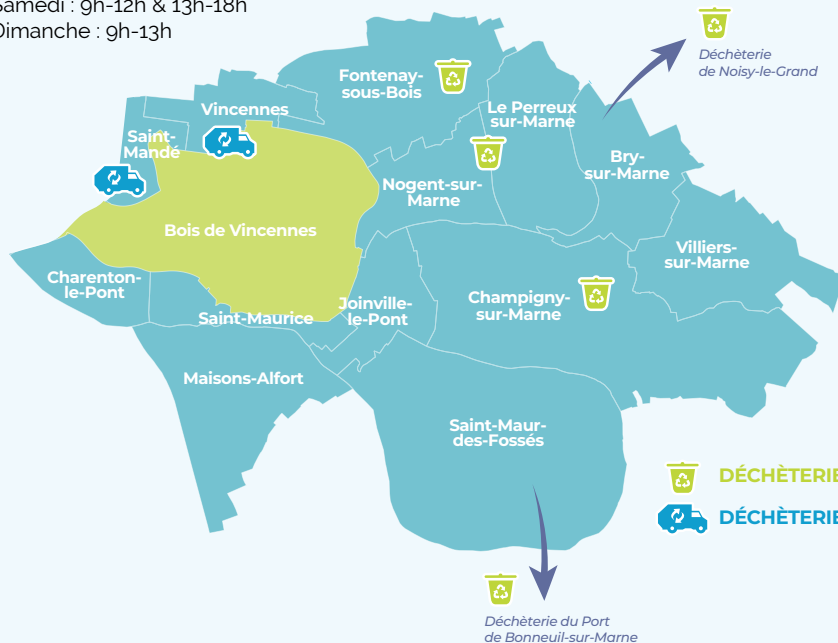
- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



DÉCHÈTERIES FIXES



DÉCHÈTERIES MOBILES



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr